

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 1/5
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Intitulé : **CONSEIL D'ORIENTATION STRATEGIQUE DU CRA NPDC**

Date : 20/09/2022 de 17h à 19h30 dans les locaux du Centre ressources autisme

Présences :

Collège 1 - Représentants des personnes avec TSA ou leurs familles-représentants légaux :

Présents :

- ✓ Odile Annota, Association Opale Autisme 62
- ✓ Patricia Duhamel, Association ISRAA
- ✓ Antoine Ruckebusch, Association Le Mouton à 5 pattes
- ✓ Laurence Damiens, Association Réseau Bulle (visio)
- ✓ Laurent Dequidt, Association l'ASS des AS
- ✓ Valérie Cousyn, Association des Papillons Blancs d'Hazebrouck

Excusée :

- ✓ Stéphanie Ducatillon, Association l'ASS des AS

Absents :

- ✓ Serge Kalicki, Association Réseau Bulle

Collège 2 - Représentants des professionnels représentant les domaines du diagnostic des personnes présentant un TSA, de la gestion des établissements et services sociaux et médico-sociaux, du secteur de la petite enfance, de l'éducation nationale, de la formation des professionnels ou de la recherche :

Présents :

- ✓ Estelle Brunet, directrice du service d'appui et de soutien aux projets TSA. La Vie Active
- ✓ Rémi Desprez, responsable régional de l'offre de services. APF France Handicap
- ✓ Patrick Dussart, directeur IME et SESSAD, Association Autisme et Familles
- ✓ Dr Eric Salomé, EPSM des Flandres
- ✓ Christelle Coulier, IRTS Loos (visio)
- ✓ Laurence Guislain, directrice adjointe, SAMSAH TSA, Trait d'Union (visio)

Excusée :

- ✓ Marie-Angèle Baffin, directrice de pôle. La Croix Rouge Française
- ✓ Bénédicte Micheau, chargée de mission, Rectorat de Lille

Absents :

- ✓ Mme Souchon (représente Mr Rataj, conseiller académique école inclusive, rectorat de Lille)
- ✓

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 2/5
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Représentants du personnel du CRA et de son organisme gestionnaire :

Présents :

- ✓ Agnès Lelièvre, responsable du service formation, CRA NPDC
- ✓ Cécile Bouche, Présidente du GCMS CRA

Au titre du CRA

Présente :

- ✓ Karine Van-Lierde, directrice du centre ressources autisme NPDC

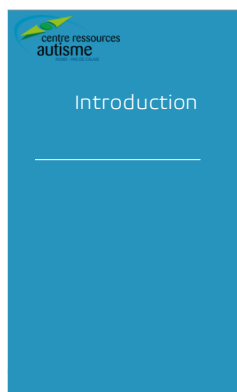
Secrétaire de séance : Christelle Coulier

Relevé de conclusions :

Le relevé de conclusion du COS du 29/06/22 est validé : pas de remarques par mail

Rappel du cadre de l'instance du COS

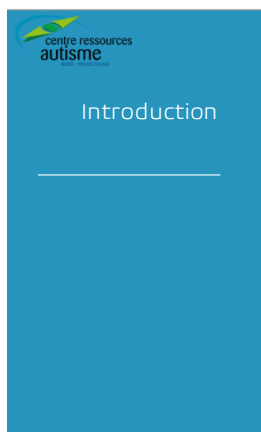
Mme Van-lierde apporte des précisions sur les missions des membres du COS



Précisions sur l'organisation et missions des membres du Conseil d'Orientation Stratégique

Collège des
représentants des
personnes et de
leurs familles

Collège des
représentants des
professionnels



MISSIONS des membres du Conseil d'Orientation Stratégique

C'est un lieu
d'expression pour les
membres

Les membres sont
consultés sur
différents sujets

Les membres font
des propositions
d'amélioration

Les membres
donnent leurs avis
sur l'activité et le
fonctionnement du
CRA et font des
propositions

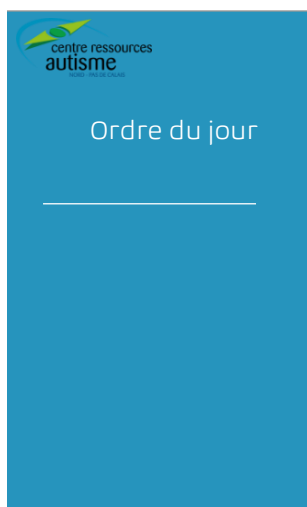
Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 3/5
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Présentation synthétique du rapport d'activité

Mme Van-lierde présente une synthèse du rapport d'activité avec un PP à l'appui

Déploiement Régional de l'éducation thérapeutique pour la personne TSA : ETP TSA

Mme Nora Giezek, coordinatrice régionale ETP présente le déploiement de l'ETP



Déploiement régional de l'Education Thérapeutique de la Personne (ETP) :

invitée Mme Nora Giezek, coordinatrice régionale ETP

C'est quoi l'Education Thérapeutique de la Personne ?



Présentation du projet ETP TSA régional Hauts de France

• 3 phases dans la mise en œuvre de ce projet :

1. Créer un programme ETP Régional décliné selon les âges en y intégrant l'accompagnement des aidants afin de diffuser les RBP et d'harmoniser les pratiques à l'échelle régionale

2. Créer une formation action avec l'appui des structures ressources en ETP afin de permettre l'appropriation du programme ETP par les équipes de proximité

3. Déterminer les modalités de transférabilité

L'ARS Hauts de France a missionné les deux CRA pour ce déploiement.

L'objectif de l'Education Thérapeutique de la Personne est d'aider la personne à acquérir des compétences nouvelles ou d'aider la personne à maintenir les compétences acquises.

Mme Giezek présente son travail et les phases du projet de déploiement de l'éducation thérapeutique :

- Création d'un programme régional en y intégrant les proches aidants avec pour mission de diffuser les RBPP et d'harmoniser les pratiques à l'échelle régionale

Service émetteur : CQ	 <p style="text-align: center;">centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 4/5
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

- Création de la formation action
- Déterminer les modalités de transférabilité

Ces programmes sont post diagnostic (très répandu dans d'autres secteurs (diabète, asthme etc) et prévoient l'animation de 3 groupes de travail (Enfant, adolescent et adulte) avec pour mission de créer 2 programmes à destination du public et des proches aidants.

- Création de 6 parcours avec dans chaque parcours un module spécifique pour les jeunes ado (frères et sœurs ou enfants de personnes avec TSA) :
- Chaque programme suit un découpage : domaine/séance/ateliers/compétences/objectifs
- Equipe pilote avec mise en place de projets transférables à toutes les équipes Haut de France.

Mr Antoine Ruckebusch, membre du COS a été sollicité en amont du COS pour une lecture détaillée d'un parcours ETP TSA, afin d'apporter son regard expert, en tant que personne concernée. Mr Ruckebusch exprime ses commentaires.

Mme Annota interroge sur le nombre d'ateliers qui seront proposés. Mme Giezek préciser que certains modules sont optionnels et le nombre d'heures maximum est à 49 h.

Mme Van-lierde précise que les ateliers seront animés par des personnes formées à l'ETP et rappelle que les professionnels du CRA ont été formés.

Il est également précisé que la transférabilité des programmes auprès des équipes de proximité exigera une formation ETP TSA.

Mme Annota interroge le coût pour les formations ETP, notamment pour les associations de parents qui n'ont pas le budget.

Des précisions sont apportées sur qui sont les proches aidants

Mme Annota insiste sur le fait que le pair expert devrait être systématique avec la présence d'un parent dans chaque atelier.

Mr Desprez demande si les formations Proches aidants (FPA), actuellement proposées par le CRA ne vont pas être similaires.

Mme Van-lierde et Mme Giezek précisent que les objectifs ne sont pas les mêmes et que les CRA ont été missionnés par l'ARS pour un déploiement régional auprès des équipes de proximité et non pour proposer de l'ETP au CRA.

Mme Giezek, dans le cadre de ses missions, va prochainement engager la phase de communication auprès des équipes de proximité sur les étapes de la transférabilité des programmes.

CRA AMIENS ; point d'organisation

Des changements dans l'organigramme du CRA d'Amiens imposent un report de nos échanges pour l'instant.

La nouvelle cadre socioéducative qui assurera l'intérim est Mme BOURBIER, le coordinateur médical est le Dr Benarous

Service émetteur : CQ	 <p>centre ressources autisme NORD - PAS DE CALAIS</p> <p>COMPTE RENDU DE REUNION</p>	Page : 5/5
Référence : QUAL/FE/CRA/012		Créé le : 20/01/2014
Version : 02		Actualisé le : 17/02/2021

Plan d'action du CRA : enquête auprès des familles, des associations et des établissements

Déploiement d'une enquête concernant l'accès aux soins : le COS valide le questionnaire et trouve cela pertinent et intéressant

Nous concluons le COS sur ces éléments.

Il est rappelé que le prochain COS aura lieu le 15 novembre 2022 de 17h à 19h dans les locaux du CRA

Date suivante : calendrier 2023 à prévoir